



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2003

## Sommaire

	<i>Page</i>
<b>Comptes de résultat consolidés .....</b>	<b>4</b>
<b>Bilans consolidés.....</b>	<b>5</b>
<b>Tableaux de flux de trésorerie consolidés .....</b>	<b>6</b>
<b>Variations des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires .....</b>	<b>7</b>
<b>1 Principes et méthodes comptables.....</b>	<b>8</b>
1.1 Référentiel comptable.....	8
1.2 Effet des changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice 2003 sur les capitaux propres .....	9
1.3 Changements comptables .....	9
1.3.1 Changements de méthode de l'exercice 2003 .....	9
1.3.2 Changements de méthode de l'exercice 2002 .....	11
1.3.3 Changement d'estimation .....	11
1.3.4 Changements de présentation .....	12
1.4 Estimations de la Direction .....	14
1.5 Méthodes de consolidation .....	14
1.6 Conversion des comptes des sociétés étrangères.....	15
1.7 Saisonnalité de l'activité .....	15
1.8 Chiffre d'affaires.....	16
1.9 Impôt sur le résultat .....	16
1.10 Ecart d'acquisition .....	16
1.11 Immobilisations incorporelles .....	17
1.12 Immobilisations corporelles .....	17
1.12.1 Domaine propre .....	18
1.12.2 Domaine concédé .....	18
1.12.3 Durées d'amortissement.....	19
1.12.4 Location - financement .....	19
1.12.5 Location simple .....	20
1.13 Dépréciation des actifs à long terme .....	20
1.14 Immobilisations financières .....	20
1.15 Stocks et en-cours.....	21
1.15.1 Combustibles nucléaires .....	21
1.15.2 Matières consommables et matériels d'exploitation .....	21
1.16 Créances d'exploitation.....	22
1.17 Actifs financiers à court terme .....	22
1.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22
1.19 Subventions d'investissement .....	22
1.20 Primes de remboursement et frais d'émission des obligations.....	22
1.21 Conversion des opérations en devises .....	22
1.22 Provisions pour risques et charges .....	23
1.23 Engagements en faveur du personnel.....	24
1.24 Instruments financiers .....	24
1.24.1 Instruments dérivés court terme .....	24
1.24.2 Instruments de long terme .....	25
1.24.3 Activité de négoce de l'énergie .....	25

1.25	Assurances.....	25
<b>2</b>	<b>Evènements et transactions significatifs survenus au cours du semestre.....</b>	<b>25</b>
<b>3</b>	<b>Secteurs géographiques et d'activité.....</b>	<b>26</b>
3.1	Informations sectorielles par zones géographiques.....	27
3.2	Autres informations par zones géographiques.....	29
3.3	Informations par secteurs d'activités.....	29
<b>4</b>	<b>Chiffre d'affaires.....</b>	<b>30</b>
<b>5</b>	<b>Autres produits et charges d'exploitation.....</b>	<b>30</b>
<b>6</b>	<b>Dotations nettes aux provisions.....</b>	<b>31</b>
<b>7</b>	<b>Frais financiers nets.....</b>	<b>31</b>
<b>8</b>	<b>Résultat de change.....</b>	<b>32</b>
<b>9</b>	<b>Autres produits et charges financiers.....</b>	<b>32</b>
<b>10</b>	<b>Impôts sur le résultat.....</b>	<b>32</b>
<b>11</b>	<b>Ecarts d'acquisition.....</b>	<b>33</b>
<b>12</b>	<b>Immobilisations corporelles.....</b>	<b>34</b>
12.1	Variation des immobilisations corporelles du domaine propre.....	35
12.2	Variation des immobilisations corporelles du domaine concédé.....	36
<b>13</b>	<b>Immobilisations financières.....</b>	<b>36</b>
13.1	Variations des immobilisations financières.....	36
13.2	Titres de participation.....	37
<b>14</b>	<b>Actifs financiers à court terme.....</b>	<b>37</b>
<b>15</b>	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</b>	<b>37</b>
<b>16</b>	<b>Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire.....</b>	<b>38</b>
<b>17</b>	<b>Provisions pour déconstruction et dernier cœur.....</b>	<b>39</b>
<b>18</b>	<b>Provisions pour avantages du personnel.....</b>	<b>39</b>
<b>19</b>	<b>Autres provisions pour risques et charges.....</b>	<b>39</b>
<b>20</b>	<b>Emprunts et dettes financières.....</b>	<b>40</b>
20.1	Variations des emprunts et dettes financières.....	40
20.2	Endettement financier net.....	41
<b>21</b>	<b>Engagements hors bilan.....</b>	<b>41</b>
<b>22</b>	<b>Evènements postérieurs à la clôture.....</b>	<b>43</b>
<b>23</b>	<b>Evolutions de périmètre.....</b>	<b>44</b>
23.1	Evolutions de périmètre du premier semestre 2003.....	44
23.2	Evolutions de périmètre de l'exercice 2002.....	44
<b>24</b>	<b>Cours des devises.....</b>	<b>45</b>

## Comptes de résultat consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	30.06.03	31.12.02 Pro forma (2)	31.12.02 (1)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4</b>	<b>23 189</b>	<b>41 817</b>	<b>48 359</b>
Consommations externes		(11 272)	(19 582)	(25 588)
Charges de personnel		(4 848)	(9 218)	(9 187)
Impôts et taxes		(1 282)	(3 716)	(3 716)
Autres produits et charges d'exploitation	<b>5</b>	471	1 284	1 157
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>6 258</b>	<b>10 585</b>	<b>11 025</b>
Dotations et reprises nettes aux amortissements		(2 163)	(5 399)	(5 403)
Dotations et reprises nettes aux provisions	<b>6</b>	1 564	(39)	(118)
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>5 659</b>	<b>5 147</b>	<b>5 504</b>
Frais financiers nets	<b>7</b>	(768)	(1 651)	(1 550)
Résultat de change	<b>8</b>	111	(90)	(96)
Autres produits et charges financiers	<b>9</b>	(1 586)	(1 726)	(1 769)
<b>Résultat avant impôts des sociétés intégrées</b>		<b>3 416</b>	<b>1 680</b>	<b>2 089</b>
Impôts sur les résultats	<b>10</b>	(1 878)	(825)	(986)
Dotations nettes aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition		(732)	(714)	(713)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		(29)	25	25
<b>Résultat net du Groupe</b>		<b>777</b>	<b>166</b>	<b>415</b>
Intérêts minoritaires		(49)	65	66
<b>Résultat net d'EDF</b>		<b>728</b>	<b>231</b>	<b>481</b>

(1) "Publié au format de présentation 2003" : Réel 2002 représenté selon la présentation des comptes 2003.

(2) "Pro forma 31.12.2002" : Réel 2002 avec application des nouvelles règles et méthodes comptables 2003.

## Bilans consolidés

<b>ACTIF</b>	<b>Notes en annexe</b>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.02 Pro forma</b>	<b>31.12.02</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
Ecarts d'acquisition	<b>11</b>	5 808	6 748	6 749
Immobilisations incorporelles		994	1 022	1 022
Immobilisations corporelles	<b>12</b>	101 063	102 184	95 422
Immobilisations financières	<b>13</b>	7 411	7 436	8 569
Titres mis en équivalence		2 195	2 300	2 305
<b>Actif immobilisé</b>		<b>117 471</b>	<b>119 690</b>	<b>114 067</b>
Impôts différés		169	380	353
Stocks et en-cours		7 380	7 661	8 102
Clients et comptes rattachés		11 583	12 368	12 368
Autres débiteurs		5 279	6 105	6 107
Actifs financiers à court terme	<b>14</b>	2 577	2 443	1 540
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>15</b>	3 697	2 238	2 238
<b>Actif circulant</b>		<b>30 685</b>	<b>31 195</b>	<b>30 708</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>148 156</b>	<b>150 885</b>	<b>144 775</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes en annexe</b>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.02 Pro forma</b>	<b>31.12.02</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
Capital		8 129	8 129	8 129
Réserves et Résultat Consolidés		11 515	11 157	5 754
<b>Capitaux propres</b>		<b>19 644</b>	<b>19 286</b>	<b>13 883</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>963</b>	<b>943</b>	<b>986</b>
Comptes spécifiques des concessions		20 767	20 822	20 822
Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire	<b>16</b>	14 424	14 182	14 182
Provisions pour déconstruction et dernier cœur	<b>17</b>	11 926	14 537	14 537
Provisions pour avantages du personnel	<b>18</b>	2 218	2 150	2 150
Provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		13 001	12 451	12 451
Autres provisions pour risques et charges	<b>19</b>	4 219	3 867	6 670
Impôts différés		5 936	6 199	4 129
Emprunts et dettes financières diverses	<b>20</b>	30 814	31 544	29 542
Fournisseurs et comptes rattachés		5 968	6 353	6 353
Autres créditeurs		18 276	18 551	19 070
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>148 156</b>	<b>150 885</b>	<b>144 775</b>

(1) "Publié au format de présentation 2003" : Réel 2002 représenté selon la présentation des comptes 2003.

(2) "Pro forma 31.12.2002" : Réel 2002 avec application des nouvelles règles et méthodes comptables 2003.

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

	30.06.2003	31.12.2002 Pro forma (2)	31.12.2002 (1)
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	3 416	1 680	2 089
Annulation des amortissements et provisions	2 310	7 496	7 574
Annulation des produits et charges financiers	5	1 692	1 592
Dividendes des sociétés consolidées par mise en équivalence	58	73	73
Elimination des plus ou moins values de cession	(65)	(194)	(194)
<b>Bénéfice opérationnel avant variation du BFR</b>	<b>5 724</b>	<b>10 747</b>	<b>11 134</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	1 276	1 715	1 175
<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>7 000</b>	<b>12 462</b>	<b>12 309</b>
Frais financiers nets décaissés	(645)	(1 315)	(1 213)
Impôts sur le résultat payés	(2 060)	(1 849)	(1 849)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 295</b>	<b>9 298</b>	<b>9 247</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Variations de périmètre	(290)	(4 068)	(4 068)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 040)	(5 960)	(5 914)
Acquisitions d'immobilisations financières	(644)	(1 464)	(1 464)
Cessions d'immobilisations	507	1 422	1 422
Variations d'actifs financiers	27	95	95
<b>Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement</b>	<b>(2 440)</b>	<b>(9 975)</b>	<b>(9 929)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Emissions d'emprunts	5 464	5 742	5 742
Remboursements d'emprunts	(5 682)	(3 899)	(3 894)
Dividendes versés par la société mère	(208)	(315)	(315)
Dividendes versés aux minoritaires	(40)	(63)	(63)
Augmentation de capital en numéraire	26	81	81
Augmentation des comptes spécifiques des concessions	57	52	52
Subventions d'investissement	13	67	67
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(370)</b>	<b>1 665</b>	<b>1 670</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 485</b>	<b>988</b>	<b>988</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	2 238	1 804	1 804
Incidence des variations de change	(26)	(185)	(185)
Incidence des autres reclassements	-	(369)	(369)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 697</b>	<b>2 238</b>	<b>2 238</b>

(1) "Publié au format de présentation 2003" : Réel 2002 représenté selon la présentation des comptes 2003.

(2) "Pro forma 31.12.2002" : Réel 2002 avec application des nouvelles règles et méthodes comptables 2003.

## Variations des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Capital	Réserves et résultats consolidés	Différences de de conversion	Total Capitaux propres	Intérêts minoritaires
<b>Situation au 31 décembre 2001</b>		<b>8 129</b>	<b>6 000</b>	<b>(418)</b>	<b>13 711</b>	<b>1 502</b>
Changement de méthodes comptables			1 235		1 235	
<b>Situation au 31 décembre 2001 (pro forma)</b>		<b>8 129</b>	<b>7 235</b>	<b>(418)</b>	<b>14 946</b>	<b>1 502</b>
Affectation du résultat						
Résultat			481		481	(66)
Dividendes versés			(315)		(315)	(62)
Différences de conversion				(1 156)	(1 156)	(146)
Autres variations			(73)		(73)	(242)
<b>Situation au 31 décembre 2002</b>		<b>8 129</b>	<b>7 328</b>	<b>(1 574)</b>	<b>13 883</b>	<b>986</b>
Changement de méthodes comptables	1.2		5 486	(83)	5 403	(43)
<b>Situation au 31 décembre 2002 (pro forma)</b>		<b>8 129</b>	<b>12 815</b>	<b>(1 657)</b>	<b>19 286</b>	<b>943</b>
Résultat			728		728	49
Dividendes versés			(208)		(208)	(49)
Différences de conversion				(162)	(162)	(58)
Autres variations						78
<b>Situation au 30 juin 2003</b>		<b>8 129</b>	<b>13 335</b>	<b>(1 819) (1)</b>	<b>19 644</b>	<b>963</b>

(1) dont (1 790) pour l'Amérique latine.

## 1 Principes et méthodes comptables

### 1.1 Référentiel comptable du Groupe

Le Groupe EDF établit ses comptes consolidés en conformité avec la réglementation comptable française en vigueur.

Les comptes semestriels consolidés du Groupe sont publiés pour la première fois au 30 juin 2003. Ils sont établis en conformité avec la recommandation du CNC de mars 1999 sur les comptes intermédiaires et suivant les règles et méthodes comptables décrites ci-après (paragraphe 1.3 à 1.25) à l'exception de la publication du compte de résultat de la période comparable 2002 qui n'est pas disponible.

EDF s'inscrit dans la perspective de l'application obligatoire en 2005 des normes comptables internationales de l'IASB par les sociétés européennes faisant appel public à l'épargne.

Dans ce contexte, le Groupe a procédé sur les exercices 2002 et 2003 à plusieurs changements de méthodes comptables tels que décrits dans la note 1.3. Après prise en compte de ces changements comptables, le Groupe applique l'ensemble des méthodes préférentielles prévues par la réglementation comptable française applicable aux comptes consolidés à l'exception de la comptabilisation des avantages du personnel (voir paragraphe 1.23).

En effet, compte-tenu de la réforme en cours concernant le financement du régime des pensions des industries électriques et gazières, l'engagement calculé avant réforme ne traduit pas les charges futures de financement qui seront supportées par l'entreprise du fait de la réforme. Ces engagements seront donc provisionnés dès que la quote-part restant à la charge de l'entreprise sera connue.

A ce jour, les principales différences avec les normes comptables internationales en vigueur concernent le traitement comptable des avantages du personnel (IAS 19), des instruments financiers (IAS 32 et 39). Des travaux sont en cours à l'IASB pour les concessions.

Des comptes pro forma comparatifs au titre de l'exercice 2002 sont établis selon les méthodes comptables appliquées en 2003, dans les conditions précisées en note 1.3.

## 1.2 Effet des changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice 2003 sur les capitaux propres

Les tableaux ci-dessous présentent l'effet sur les capitaux propres et sur le résultat consolidé 2002 des changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice 2003 :

### - Effet sur les capitaux propres :

<i>(en millions d'euros)</i>			
Capitaux propres publiés au 31.12.2002	<b>13 883</b>		
	<u>Brut</u>	<u>Impôt</u>	<u>Net</u>
Effet du passage du mode d'amortissement dégressif au mode d'amortissement linéaire	8 848	(3 135)	5 713
Révisions décennales et gros composants amortis sur leur durée de vie propre	1 425	(505)	920
Reprise de la Provision pour maintien du potentiel hydraulique	1 503	(511)	992
TOTAL APPLICATION CRC 2002.10	11 776	(4 151)	7 625
Annulation des intérêts intercalaires capitalisés et autres ajustements	(3 357)	1 135	(2 222)
TOTAL AJUSTEMENTS	8 419	(3 016)	5 403
<b>Capitaux propres au 31.12.2002 (données pro forma)</b>	<b>19 286</b>		

### - Effet sur le résultat net d'EDF:

<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net d'EDF au 31.12.2002 (Publié)	<b>481</b>		
	<u>Brut</u>	<u>Impôt</u>	<u>Net</u>
Effet du passage du mode d'amortissement dégressif au mode d'amortissement linéaire	(59)	21	(38)
Révisions décennales et gros composants amortis sur leur durée de vie propre	(88)	31	(57)
Reprise de la Provision pour maintien du potentiel hydraulique	(409)	145	(264)
TOTAL APPLICATION CRC 2002.10	(556)	197	(359)
Annulation des intérêts intercalaires capitalisés et autres ajustements	145	(36)	109
TOTAL AJUSTEMENTS	(411)	161	(250)
<b>Résultat net d'EDF au 31.12.2002 (données pro forma)</b>	<b>231</b>		

## 1.3 Changements comptables

### 1.3.1 Changements de méthode de l'exercice 2003

Le Groupe a appliqué par anticipation au 1er janvier 2003 le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ce qui s'est traduit par les changements comptables relatifs au mode d'amortissement des installations notamment nucléaires, la modification du plan d'amortissement de certains composants des installations nucléaires identifiés comme devant être remplacés, la comptabilisation du coût des révisions décennales des installations nucléaires comme une composante de leur coût de construction et la reprise de la provision pour maintien aux conditions opérationnelles des ouvrages hydrauliques.

---

Le Groupe a également opté au 1er janvier 2003 pour la méthode de comptabilisation des intérêts des capitaux empruntés en charges et pour la méthode préférentielle de capitalisation des contrats de location financement.

#### Modification du mode d'amortissement des installations nucléaires et de certaines autres immobilisations

Conformément à la pratique dominante de l'industrie et dans le cadre de l'ouverture du marché à la concurrence, le groupe amortit désormais l'ensemble de ses immobilisations selon le mode linéaire, ce qui a conduit à modifier l'amortissement cumulé des installations nucléaires en France et de certaines immobilisations du réseau de transport et de la distribution amorties précédemment selon le mode dégressif. Cette modification a été comptabilisée de manière rétrospective comme le prévoit le règlement CRC 2002-10 dans ses conditions de première application.

#### Gros composants

Le Groupe applique désormais une méthode de comptabilisation qui consiste à réviser le plan d'amortissement des gros composants de centrales nucléaires de manière prospective à compter de la date à laquelle un défaut générique est identifié et le remplacement programmé. Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective.

De ce fait, ont été reprises les provisions antérieurement constituées au titre des remplacements de ces pièces.

#### Révisions périodiques des installations nucléaires et thermiques à flamme

Le groupe a mis en œuvre la méthode de comptabilisation par composants pour les coûts des révisions décennales des tranches nucléaires et des centrales thermiques à flamme (ces coûts faisaient l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice 2002). Cette nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective.

#### Dépenses de maintien aux conditions opérationnelles des ouvrages hydrauliques

La provision pour maintien du potentiel hydraulique, représentative des dépenses de maintenance nécessaires pour garantir le maintien en bon état de fonctionnement des ouvrages conformément au cahier des charges des entreprises hydrauliques concédées, est reprise en totalité conformément aux dispositions transitoires des règlements CRC 2000-06 et CRC 2002-10 (ces dernières prévoient en effet que les dépenses courantes d'entretien ne peuvent plus faire l'objet d'une provision à compter de 2003).

#### Intérêts des capitaux empruntés (intérêts intercalaires) pour la construction des installations de production et des réseaux

Au 1er janvier 2003, conformément à l'option prévue par les textes français et internationaux, les intérêts des emprunts encourus pendant la période de construction des centrales et des réseaux ne sont pas capitalisés mais comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont encourus. L'application de cette méthode conduit à annuler les intérêts qui avaient été capitalisés dans les immobilisations corporelles (valeurs brutes : 6,8 milliards d'euros, amortissements cumulés : 3,4 milliards d'euros) avant le 31 décembre 2002.

---

### Contrats de location-financement

Le groupe applique à compter du 1er janvier 2003 la méthode préférentielle du règlement CRC 99-02 relative à la comptabilisation des contrats de location-financement au bilan comme des immobilisations corporelles financées par emprunt, pour l'ensemble des contrats en cours à cette date.

#### **1.3.2 Changements de méthode de l'exercice 2002**

Les changements comptables pratiqués dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 étaient liés à :

- l'adoption du règlement CRC 2000-06 sur les passifs, qui s'est essentiellement traduit par la comptabilisation au passif de la totalité des obligations de déconstruction des installations thermiques et nucléaires et de dernier cœur, pour la valeur actuelle des décaissements futurs, et la comptabilisation à l'actif du coût de déconstruction et de dernier cœur comme un complément du coût de construction de ces installations ; des provisions au titre des révisions décennales des centrales nucléaires et des centrales thermiques à flamme ont également été constituées, de même que des provisions au titre des contrats déficitaires d'achat et de vente d'énergie (voir notes 1.22, 16, 17, 19) ;
- l'adoption de la méthode préférentielle du règlement CRC 99-02 relative à la comptabilisation en résultat des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises (et par assimilation des écarts de conversion liés aux instruments dérivés de change) au cours de la période auxquels ils se rapportent ;
- l'application de la méthode préférentielle du règlement CRC 99-02 relative à la comptabilisation en résultat des écarts de change sur emprunts et swaps et par conséquent l'arrêt de l'étalement de ceux-ci sur la durée de vie restante des emprunts.

#### **1.3.3 Changement d'estimation**

Le Groupe a également décidé au 1er janvier 2003 d'allonger la durée d'amortissement de ses installations nucléaires en France pour la porter de 30 ans à 40 ans. Le retour d'expérience d'exploitation, les études techniques réalisées, les renouvellements aux Etats Unis de licences d'exploitation pour des tranches nucléaires de même technologie ainsi que la démarche engagée par le Groupe auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour définir les conditions d'exploitation des installations au-delà de 30 ans sont les principaux éléments récents qui ont amené le groupe à prendre cette décision. Ce changement est comptabilisé de manière prospective et n'a donc pas d'effet sur les capitaux propres au 31 décembre 2002.

Au premier semestre 2003, la dotation aux amortissements des installations nucléaires s'élève à 379 millions d'euros en utilisant la durée d'amortissement de 40 ans et le mode d'amortissement linéaire. Elle se serait élevée à 556 millions d'euros si la durée d'amortissement de 30 ans et le mode d'amortissement dégressif avaient été maintenues.

L'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires à compter du 1er janvier 2003 a eu pour conséquence de décaler de 10 ans les échéances de décaissement des dépenses de déconstruction et de dernier cœur. Du fait de l'actualisation, le montant des provisions pour déconstruction et dernier cœur est mécaniquement révisé à la baisse, comme indiqué en note 17.

---

Cet allongement a également des effets induits sur les autres postes d'actif et de passif :

- provisions pour contrats de vente déficitaires (voir note 19),
- produits constatés d'avance et produits à recevoir pour les centrales en participation,
- provision pour dépréciation des pièces de sécurité stratégiques des installations nucléaires.

L'application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs au 1er janvier 2002 avait conduit à constater de manière rétroactive un actif de déconstruction et de dernier cœur en contrepartie des provisions, estimé à la date de mise en service des centrales concernées.

Les normes françaises ne prévoient aucune disposition particulière pour enregistrer les changements d'estimation des provisions dont la contrepartie, à l'origine, a été enregistrée à l'actif du bilan, comme un élément du coût.

Les normes internationales prévoient explicitement que les effets de la désactualisation sont à enregistrer en résultat. Néanmoins, elles ne prévoient pas actuellement les modalités de comptabilisation des variations de provisions liées à des changements d'estimation (changement de calendrier, d'estimation des dépenses, de taux d'actualisation).

En l'absence de disposition dans les textes comptables applicables en France, et dans le cadre de la convergence du référentiel du groupe avec les normes internationales, EDF a choisi la méthode préconisée par le projet du Comité d'Interprétation des normes Internationales (IFRIC), en se référant à « l'exposure draft D2 » du « Changes in Decommissioning Liabilities », publié le 4 septembre 2003. Bien que restant en cours de discussion, ce dernier prévoit que l'effet du changement d'estimation de la provision vient ajuster respectivement l'actif et le résultat selon une méthode cohérente et permanente, de manière à enregistrer en résultat les effets relatifs à la part amortie de l'actif.

La méthode appliquée a consisté en conséquence à effectuer :

- une reconstitution de la valeur brute de l'actif de contrepartie à la date de mise en service à partir des nouveaux échéanciers de décaissement de la provision,
- une reconstitution de sa valeur nette comptable (sur cette base amortie sur 30 ans) au 1er janvier 2003,
- l'imputation de la diminution de la provision sur l'actif à hauteur de la correction de la valeur nette comptable, soit : 457 millions d'euros au titre de la déconstruction et 110 millions d'euros au titre du dernier cœur,
- l'imputation du solde de variation de la provision en résultat, soit 2 243 millions d'euros.

Le traitement comptable retenu par le groupe sera appliqué de manière constante jusqu'au 1er janvier 2005, sauf évolution des dispositions normatives applicables en France.

### **1.3.4 Changements de présentation**

Les changements de présentation retenus pour améliorer la comparabilité des comptes avec les pratiques internationales ou celles du secteur de l'énergie concernent notamment :

- les changements liés au secteur de l'énergie (chiffre d'affaires du trading),

- les changements de format liés au rapprochement avec les normes IFRS (tableau des flux de trésorerie, compte de résultat, bilan),
- les changements de destination de certains actifs et passifs (titres de participation, fonds commun de créances, pièces de sécurité...).

Changement de présentation du compte de résultat :

Le format du compte de résultat a été modifié à compter du 1er janvier 2003 et les comptes publiés de l'exercice 2002 ont été retraités en conséquence pour faciliter les comparaisons (« comptes publiés 2002 selon la nouvelle présentation »).

Le rapprochement entre le compte de résultat 2002 publié et le compte de résultat 2002 selon la nouvelle présentation se présente comme suit :

<i>( en millions d'euros)</i>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>
<b>Publié 31 décembre 2002</b>	11 216	5 179
- Reclassement des éléments exceptionnels	234	325
- Reclassement des autres produits et charges d'exploitation	(425)	
<b>31 décembre 2002 nouvelle présentation</b>	11 025	5 504

Les éléments classés en résultat exceptionnel dans le compte de résultat publié au 31 décembre 2002 sont désormais ventilés comme suit au sein du résultat d'exploitation :

- Les résultats de cession des immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les produits et charges à caractère inhabituel sont classés en "Autres produits et charges d'exploitation". Ce reclassement améliore le résultat d'exploitation de 234 millions d'euros.
- La quote-part de subvention d'investissement est intégrée dans les "Dotations nettes aux amortissements". Ce reclassement augmente de 53 millions d'euros le résultat d'exploitation.

Par ailleurs, les changements suivants ont été effectués, sans impact sur les agrégats du compte de résultat sus mentionnés :

- Les subventions d'exploitation (1,3 milliards d'euros au 31 décembre 2002) auparavant présentées sur une ligne séparée ont été reclassées dans le poste "Autres produits et charges d'exploitation" ;
- Le résultat financier publié au 31 décembre 2002 est désormais décomposé en trois rubriques :
  - Frais financiers nets
  - Résultat de change
  - Autres produits et charges financiers. Les produits et charges inhérents à la désactualisation des provisions à long terme sont inclus sous cette rubrique (effet négatif de 722 millions d'euros).

Par ailleurs, les résultats de cessions d'immobilisations financières, de titres consolidés et d'entités consolidées - antérieurement classées en "Résultat exceptionnel"- figurent désormais dans les "Autres produits et charges financiers". Ce reclassement augmente le résultat financier de 96 millions d'euros.

### Changement de présentation du bilan :

La présentation du bilan a été modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 et les comptes comparatifs de l'exercice 2002 ont été retraités en conséquence pour faciliter les comparaisons.

Les changements suivants ont été effectués :

- les primes de remboursement des emprunts et leurs amortissements sont reclassés du poste « Autres débiteurs » au poste « Emprunts et dettes financières diverses » ;
- les comptes courants financiers débiteurs, les provisions pour dépréciation des comptes courants financiers à court terme (échéance inférieure à 3 mois) ainsi que les provisions pour dépréciation des autres actifs financiers à court terme sont reclassés du poste « Autres débiteurs » au poste « Trésorerie et équivalents trésorerie » ;
- les autres actifs financiers à court terme, les valeurs mobilières de placement à court terme ainsi que les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement à court terme sont reclassés du poste « Valeurs mobilières de placement » au poste « Trésorerie et équivalents trésorerie » ;
- les provisions pour risques et charges sont désormais subdivisées en :
  - provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire,
  - provisions pour déconstruction et dernier cœur,
  - provisions pour avantages du personnel,
  - provisions pour renouvellement des immobilisations en concession,
  - et autres provisions pour risques et charges ;
- les titres de participation considérés comme disponibles à la vente sont reclassés en actifs financiers à court terme;
- les comptes courants financiers créditeurs sont reclassés du poste « Autres créditeurs » au poste « Emprunts et dettes financières diverses » ;
- enfin la contrepartie de la trésorerie reçue au titre de la cession de créances futures sur des clients à un fonds commun de créances figure en dettes financières. Auparavant, celle-ci figurait en dettes d'exploitation (voir note 20.1).

#### **1.4 Estimations de la Direction**

La préparation des états financiers amène le Groupe à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger par rapport à ces estimations.

#### **1.5 Méthodes de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, dès lors que le groupe détient au moins une part ou action dans le capital de ces sociétés. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque la détention, directe et indirecte, est supérieure à 40 % des

---

droits de vote, en l'absence de tiers détenant directement ou indirectement une fraction supérieure des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre groupe sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du groupe est supérieure à 20 %, sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Les résultats des sociétés acquises (cédées) au cours de l'exercice ne sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé du groupe qu'à compter de (jusqu'à) la date de transfert du contrôle.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminées.

Le Groupe a en substance le contrôle des fonds communs de créances Oxygen et Electra, dans lesquels il ne détient aucune part ou action, et de certains fonds communs de placement. De ce fait, ces entités ne sont pas consolidées.

## **1.6 Conversion des comptes des sociétés étrangères**

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euro au taux de change à la date de clôture. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne «Différences de conversion ».

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en charges ou en produits dans le résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à cette entreprise.

Après revue des conditions d'exploitation, le Groupe a modifié la devise de reporting des centrales situées au Mexique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Cette modification qui traduit plus fidèlement la substance des opérations financières et commerciales de ces entités a été appliquée avec effet rétroactif, le dollar américain remplaçant le peso mexicain.

## **1.7 Saisonnalité de l'activité**

Les chiffres d'affaires et résultats d'exploitation intermédiaires dégagés sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le premier semestre de l'année civile pour les entreprises de l'hémisphère nord. Le phénomène, fonction des conditions climatiques, est d'amplitude variable selon les années. Conformément à la recommandation du CNC de mars 1999 et aux normes IAS/IFRS, le chiffre d'affaires est comptabilisé dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

## 1.8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement par des produits issus de la vente d'énergie et des prestations de services. Ces derniers incluent principalement des prestations de transport et de distribution de l'énergie.

Le Groupe constate les ventes quand l'existence d'un contrat est prouvée, la livraison a eu lieu (ou la prestation de service est achevée), le prix est fixé et déterminable et le caractère recouvrable des créances est probable. La livraison a lieu quand les risques et avantages associés à la propriété sont transférés à l'acheteur. Les quantités d'énergie livrée non relevée non facturée sont déterminées à partir de statistiques de consommations et d'estimations de prix de vente.

Les prestations de services ou fournitures de biens sont traitées en utilisant le principe de la méthode à l'avancement pour les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les opérations de négoce sur le marché de l'énergie sont dorénavant comptabilisées nettes des achats conformément à la pratique du secteur.

## 1.9 Impôt sur le résultat

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt sur les sociétés (exigible et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

## 1.10 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'une filiale, d'une société mise en équivalence ou d'une société contrôlée conjointement à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et amorti selon le mode linéaire sur la base estimée de sa durée d'utilité, celle-ci ne dépassant en général pas 20 ans. Toutefois, des durées plus longues peuvent être retenues si un contrat de concession ou d'exploitation le justifie. Les plans d'amortissement des écarts d'acquisition sont revus chaque année.

Les justes valeurs des actifs et des passifs et la détermination de l'écart d'acquisition sont définitives à la clôture de l'exercice qui suit celui de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition d'entités contrôlées globalement ou conjointement sont présentés séparément au bilan. De même, les dotations nettes aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition d'entités mises en équivalence sont inclus, au bilan dans la ligne « Titres mis en équivalence ». L'amortissement de ces écarts d'acquisition est inclus, au compte de résultat, dans la ligne « Quote-part de résultat des titres mis en équivalence ».

---

Lors de la cession d'une filiale, d'une société mise en équivalence ou d'une société contrôlée conjointement, le montant de l'écart d'acquisition non amorti attribuable à la filiale, est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés et suivis dans la devise de la société acquise.

Le Groupe apprécie, à chaque clôture, s'il existe un quelconque indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de la valeur selon les principes énoncés dans la note 1.13.

### **1.11 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels, de concessions, brevets et droits similaires, de droits d'exploitation et de frais de développement.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant du développement d'un projet est comptabilisée en immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Lorsque aucune immobilisation générée en interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leurs durées d'utilité que ces immobilisations soient générées en interne ou acquises.

### **1.12 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles, inscrites à l'actif du bilan consolidé, sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

Le coût des installations réalisées en interne comprend tous les coûts directs de main d'œuvre, de pièces et tous les autres coûts directs de production incorporables à la construction de l'actif.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire (voir § 1.3 – changements comptables).

---

Les coûts d'emprunt des capitaux utilisés pour financer les installations ainsi que les dépenses de pré-exploitation sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles du groupe sont constituées de biens propres d'une part et de biens concédés d'autre part.

### **1.12.1 Domaine propre**

Dans le cas spécifique des installations nucléaires, sont inclus dans la valeur de ces immobilisations :

- le coût actualisé de la déconstruction des installations,
- le coût actualisé du dernier cœur de combustible, comprenant la dépréciation du stock résiduel de combustible en réacteur non totalement irradié au moment de l'arrêt définitif de la production, le coût du retraitement de ce combustible, et le coût d'évacuation et de stockage des déchets de ces opérations.

Les pièces de sécurité stratégiques des installations nucléaires constituent des immobilisations corporelles. Elles sont amorties au prorata de la durée de vie des centrales ou de la durée d'utilisation des paliers auxquelles elles sont affectées.

Une provision pour dépréciation est constituée au titre des centrales thermiques à flamme mises en réserve d'exploitation, pour lesquelles il existe une faible probabilité de remise en service.

Les coûts de révision décennale imposée réglementairement pour les centrales nucléaires et les centrales thermiques à flamme constituent un composant de la valeur de ces installations, qui est amorti sur une durée de 10 ans correspondant à l'intervalle séparant deux révisions.

### **1.12.2 Domaine concédé**

En France, EDF maison mère est assujettie à trois régimes juridiques différents :

- les concessions de forces hydrauliques, ayant pour concédant l'Etat,
- la concession du réseau d'alimentation générale, le concédant étant également l'Etat,
- les concessions de distribution publique, dont les concédants sont les collectivités locales (communes ou syndicats de communes).

Les biens relevant de ces régimes sont présentés dans le domaine concédé à l'exception des biens relevant du régime concédé du réseau d'alimentation générale qui sont propriété d'EDF maison-mère et sont présentés en biens du domaine propre.

Les immobilisations relevant des régimes de concessions des forces hydrauliques et de distribution publique figurent au bilan pour leur coût d'acquisition lorsqu'elles sont financées par EDF ou pour leur valeur estimée à la date d'apport lorsqu'elles ont été remises par le concédant à titre gratuit. La contrepartie de la valeur des biens de retour financés par les concédants est enregistrée au passif en « comptes spécifiques des concessions ».

Les immobilisations concédées des concessions de forces hydrauliques et de la concession du réseau d'alimentation générale font l'objet d'un amortissement industriel générateur de charges pratiqué selon le mode linéaire.

Les immobilisations relevant des concessions de distribution publique donnent lieu à comptabilisation d'une dépréciation linéaire sur la durée de vie des ouvrages, sans incidence sur le compte de résultat, avec pour contrepartie une dépréciation des « comptes spécifiques des concessions ».

Les immobilisations relevant des concessions de distribution publique donnent lieu également à la comptabilisation :

- d'un amortissement des financements du concessionnaire (amortissement de caducité), sur la durée de chaque concession,
- d'une provision pour le renouvellement des ouvrages avant et après le terme des concessions, constituée en complément de l'amortissement de caducité, et déterminée sur la base de la valeur de remplacement des biens.

Ces amortissement et provision sont enregistrés au compte de résultat de chaque période.

Ainsi, le bilan reflète en permanence globalement les droits effectifs des concédants de distribution publique sur les actifs.

Le poste «Immobilisations du domaine concédé» comprend également les immobilisations concédées des pays suivants : Argentine, Brésil, Côte d'Ivoire, Chine, Mexique et Suisse.

### 1.12.3 Durées d'amortissement

Pour les principaux ouvrages, les durées de vie estimées sont les suivantes :

Barrages hydroélectriques	: 75 ans
Matériel électromécanique des usines hydroélectriques	: 50 ans
Centrales thermiques à flamme	: 40 ans
Installations de production nucléaire	: 40 ans (*)
Installations de transport et de distribution (lignes, postes de transformation)	: 30 à 45 ans.

(\*) sous réserve de dispositions réglementaires plus restrictives.

### 1.12.4 Location - financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Lorsque le Groupe réalise une opération de cession-bail qui débouche sur un contrat de location financement, cette opération est comptabilisée conformément aux principes énoncés ci-dessus. Dans le

---

cas où le prix de cession est supérieur à la valeur comptable de l'actif, l'excédent est différé et amorti sur la durée du contrat de location.

### 1.12.5 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

### 1.13 Dépréciation des actifs à long terme

Le Groupe apprécie à chaque clôture des comptes et à chaque arrêté intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué :

- Le Groupe mesure les éventuelles dépréciations des actifs long terme par comparaison entre la valeur comptable de ces actifs le cas échéant regroupés au sein de groupes d'actifs, et leur valeur recouvrable généralement calculée par la méthode des flux de trésorerie actualisés.
- Les taux d'actualisation retenus pour ces besoins s'appuient sur les taux moyens de rendement interne attendus de chacun des actifs ou groupes d'actifs concernés.
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur la base des plans à moyen terme.

Ce test de dépréciation repose sur des plans d'affaires et des hypothèses validés par le Groupe.

Compte-tenu de la sensibilité des évaluations aux hypothèses macro-économiques et sectorielles retenues, ces tests de dépréciation sont mis à jour régulièrement.

### 1.14 Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur comptable des titres de participation et des titres immobilisés est supérieure à la valeur d'utilité, déterminée à partir des capitaux propres corrigés en fonction des informations connues depuis la clôture du dernier exercice ou au cours de bourse pour les titres cotés, une provision pour dépréciation est en principe constituée pour la différence.

Les titres de participation détenus sur des sociétés déconsolidées sont maintenus à leur valeur de consolidation calculée à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Le Groupe a constitué deux portefeuilles de Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) :

- le premier est composé d'actifs financiers dédiés destinés à participer au financement des opérations de fin de cycle nucléaire provisionnées au passif du bilan (voir notes 16 et 17),
- le second est constitué de titres acquis principalement par EDF et EnBW, pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante et sans intervenir dans la gestion des sociétés dont les titres sont détenus.

Les TIAP (actions et obligations) sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, la valeur d'inventaire retenue pour ces TIAP est appréciée individuellement en tenant compte notamment des

---

perspectives d'évolution de l'entreprise dont les titres sont détenus et du cours de bourse. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels.

## **1.15 Stocks et en-cours**

Les stocks sont inscrits au plus faible de leur coût historique et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend les coûts directs de matières, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux qui ont été encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

### **1.15.1 Combustibles nucléaires**

Les combustibles nucléaires et les en-cours de production sont évalués en fonction des coûts directs de fabrication incluant les matières, la main d'œuvre ainsi que les prestations sous-traitées (fluoration,...).

Les matières nucléaires, quelle que soit leur forme dans le cycle de fabrication des combustibles, dont la durée est supérieure à un an, et les combustibles nucléaires, qu'ils soient en magasin ou en réacteur, sont enregistrés dans les comptes de stocks.

Les stocks sont évalués selon la méthode dite du coût moyen pondéré appliquée à chacune des composantes (uranium naturel, fluoration, enrichissement, fabrication).

Les charges financières engendrées par le financement des combustibles nucléaires sont enregistrées en charges.

Le Groupe ne valorise pas l'uranium issu du retraitement, compte tenu des incertitudes relatives à son utilisation future.

Les consommations de combustibles nucléaires sont déterminées par composante sur la base des quantités prévisionnelles épuisées par kWh produit. Ces quantités sont valorisées au prix moyen pondéré constaté à la fin du mois précédent et intégrant le coût des derniers approvisionnements.

L'épuisement prévisionnel des quantités donne lieu périodiquement à correction sur la base de mesures neutroniques.

### **1.15.2 Matières consommables et matériels d'exploitation**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts inclus dans les autres combustibles, les autres matières premières, et les autres stocks sont les coûts d'achat directs et indirects.

Aucune provision n'est constituée pour les pièces de rechange approvisionnées dans le cadre d'un programme de maintenance et pour les pièces banalisées, ces pièces ayant vocation à être utilisées pendant la durée de vie des installations.

### **1.16 Créances d'exploitation**

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement déterminée statistiquement ou au cas par cas selon la typologie de créances, est inférieure à leur valeur comptable. Le risque associé aux créances douteuses est apprécié individuellement.

Les créances d'exploitation intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, non relevée et non facturée. Une provision est constituée pour faire face aux charges restant à engager ainsi qu'au risque potentiel de non-recouvrement ultérieur.

### **1.17 Actifs financiers à court terme**

Les valeurs mobilières sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition. Elles sont évaluées à la clôture à leur valeur d'utilité. En ce qui concerne les valeurs cotées, elles font l'objet d'une évaluation au cours de bourse de fin d'exercice. Les moins-values latentes sont intégralement provisionnées sans compensation avec les gains potentiels.

### **1.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à très court terme dont l'échéance à la date d'acquisition est généralement inférieure ou égale à trois mois.

### **1.19 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement reçues par les sociétés du Groupe sont comptabilisées dans le poste « Autres créditeurs » et virées au compte de résultat au même rythme que les immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

### **1.20 Primes de remboursement et frais d'émission des obligations**

Les primes de remboursement des obligations et les frais d'émission sont amortis linéairement sur la durée de chaque emprunt (ou de chaque tranche d'emprunt en cas d'emprunt multi-échéances).

### **1.21 Conversion des opérations en devises**

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires exprimés en devises qui ne sont pas couverts par des contrats de couverture sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture.

Les différences de change sur soldes monétaires en devises sont comptabilisées dans le compte de résultat.

## 1.22 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions pour fin de vie du combustible nucléaire,
- les provisions pour déconstruction et dernier cœur,
- les provisions pour avantages du personnel,
- les provisions pour renouvellement des immobilisations en concession,
- les autres provisions pour risques et charges.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par le Groupe si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par le Groupe pour éteindre l'obligation. Les estimations sont déterminées à partir de données de gestion issues du système d'information, d'hypothèses retenues par le Groupe, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires, et, dans certains cas, sur la base de rapports d'experts indépendants ou de devis de prestataires (démantèlement des centrales nucléaires). Ces différentes hypothèses sont revues chaque année.

Le Groupe EDF enregistre les changements d'estimation des provisions long terme dont la contrepartie a été initialement enregistrée à l'actif, qu'ils soient liés à un changement de calendrier, de taux d'actualisation ou d'estimation des dépenses, comme indiqué au paragraphe 1.3.3.

Les profits résultant de la sortie attendue d'actifs ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des provisions, même si les sorties d'actif sont étroitement liées aux événements ayant donné lieu aux provisions.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée des dépenses que le Groupe pense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'effet d'actualisation, généré à chaque arrêté pour refléter l'écoulement du temps, est comptabilisé en autres produits et charges financières.

En ce qui concerne les provisions nucléaires, compte-tenu de la sensibilité l'ensemble de ces provisions aux hypothèses retenues (provisions détaillées aux paragraphes 16 et 17), notamment en termes de coûts (en particulier estimation des coûts de déconstruction, devis de l'ANDRA et coûts des prestations de COGEMA), de taux d'inflation et de taux d'actualisation long terme, et d'échéanciers de décaissements, ces provisions sont ré-estimées chaque année avec, pour objectif, de minimiser les écarts entre les coûts qui seront finalement supportés par EDF et les montants provisionnés. Ces ré-estimations annuelles pourraient conduire à des révisions des montants provisionnés.

Les provisions pour pertes futures relatives à des contrats pluriannuels d'achat et de vente d'énergie, pour dépenses de fin de cycle des combustibles nucléaires et pour charges liées à la déconstruction des centrales sont estimées en appliquant aux montants des décaissements prévus évalués en euros courant

---

un indice d'inflation prévisionnel à long terme de 2% par an, et en les actualisant. EDF a retenu aux 1er janvier 2002 et au 30 juin 2003 un taux d'actualisation de 5% soit un taux réel de 3% considéré comme étant la meilleure estimation d'un taux de rendement sans risque à long terme.

Lorsqu'il est attendu que tout ou partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une obligation, qui a fait l'objet d'une provision, sera remboursée par une autre partie, le remboursement est comptabilisé, si et seulement si, le Groupe a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement si elle éteint son obligation.

Lorsqu'une entreprise est conjointement et solidairement responsable avec le Groupe d'une obligation, seule la partie de l'obligation devant être exécutée par le Groupe, si elle répond aux critères énoncés ci-dessus, fait l'objet d'une provision. S'il devient probable que la part de l'obligation devant être exécutée par un tiers (traitée à l'origine comme un passif éventuel) ne sera pas éteinte par ce tiers et que le Groupe devra effectuer une sortie de ressources en lieu et place de ce tiers, une provision complémentaire est comptabilisée à hauteur de cette part.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

### **1.23 Engagements en faveur du personnel**

Les engagements des principales filiales étrangères ont été comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Ils font l'objet d'évaluations actuarielles périodiques conformément aux normes internationales.

Les spécificités du régime spécial des Industries Electriques et Gazières (IEG) concernant EDF maison mère et ses filiales françaises, les obligations financières actuelles d'EDF ainsi que les évolutions prévisibles sont décrites dans la note 19 des comptes consolidés au 31 décembre 2002.

### **1.24 Instruments financiers**

#### **1.24.1 Instruments dérivés court terme**

Les instruments court terme (swaps court terme, options, contrats de change à terme) sont évalués comme suit :

- les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits en hors bilan pour la valeur nominale des contrats,
- les appels de marges sont pris en compte immédiatement dans le résultat,
- les primes payées ou encaissées sont rapportées au résultat lors du dénouement des transactions,
- les résultats réalisés sur ces marchés sont pris en compte au dénouement,
- les instruments dérivés de change court terme négociés sur les marchés organisés ou de gré à gré sur des marchés assimilés à des marchés organisés (présentant une forte liquidité), en portefeuille à la date d'arrêté des comptes, sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur de clôture est comparée, opération par opération, à la valeur historique des primes. En l'absence de mise en place de relation de micro-couverture, la perte ou le gain de change latent est enregistré dans le résultat financier.

Les dépôts initiaux effectués en garantie des transactions figurent sous la rubrique "Titres immobilisés".

### **1.24.2 . Instruments de long terme**

Un des principaux objectifs poursuivis en matière de risque de change et de taux est de minimiser l'impact de ces risques sur les capitaux propres et les résultats. En matière de risque de change, l'endettement des entités est réalisé dans la mesure du possible dans leur devise locale. En cas d'acquisition dans une devise différente de celle de l'entité, une couverture actif passif efficace est mise en place chaque fois que possible (micro-couverture).

Les instruments long terme constitués de swaps viennent corriger le résultat de change et la charge d'intérêt de la dette.

Les soultes prévues aux contrats sont étalées sur la durée de vie de ceux-ci. Les soultes payées ou encaissées à l'occasion de dénouements anticipés sont immédiatement rapportées au résultat.

### **1.24.3 Activité de négoce de l'énergie**

Le groupe exerce une activité de négoce international sur les marchés de l'énergie par le biais notamment de sa filiale EDF Trading, pour mettre sur le marché européen ses capacités et optimiser ses approvisionnements.

Compte-tenu des spécificités de cette activité, l'ensemble des positions du Groupe, qu'il s'agisse de livraisons physiques ou d'instruments dérivés, est évalué à la valeur de marché. Les gains et pertes latents sont enregistrés lorsque ces opérations sont effectuées sur des marchés dont la liquidité est assurée. Dans le cas contraire, seules les pertes latentes sont provisionnées.

A compter de l'exercice 2003, le chiffre d'affaires de cette activité est présenté net des achats.

## **1.25 Assurances**

EDF assure sa Responsabilité Civile Générale à travers un programme d'assurance Groupe qui couvre la maison mère et toutes les filiales contrôlées, à l'exception d'Electricité de Strasbourg.

Pour le cas particulier de la Responsabilité Civile de l'Exploitant Nucléaire, EDF est assurée à hauteur de 91,45 millions d'euros tel que le requiert la législation française.

Enfin, en ce qui concerne la couverture des dommages subis par les biens propres ou en concession d'EDF, de nouveaux programmes sont en cours d'étude ou de mise en place. Néanmoins, il existe d'ores et déjà des garanties relatives notamment aux actifs industriels hors nucléaire, aux immeubles à usage de bureau, aux véhicules et aux matériels en cours de transport.

## **2 Evènements et transactions significatifs survenus au cours du semestre**

### Mouvements tarifaires

La Loi du 3 janvier 2003 a modifié et élargi le mécanisme de compensation du coût des missions de service public supporté par les opérateurs français et instauré par la loi du 10 février 2000. Elle a

---

instauré une "Contribution au Service Public de l'Electricité" (CSPE) en remplacement du "Fonds du Service Public de la Production d'Electricité" (FSPPE), mécanisme de compensation créé le 1er janvier 2002.

Dorénavant, cette contribution est due par le consommateur final (éligible ou non) et est recouvrée par les opérateurs de réseau ou les fournisseurs d'électricité qui sont collecteurs de la contribution et procèdent à sa liquidation.

L'entrée en vigueur de la CSPE (3,3 euros par MWh) s'est traduite pour EDF par une baisse équivalente des tarifs intégrés de fourniture d'électricité au 1er janvier 2003.

#### Souscription à l'augmentation de capital d'Edison

EDF a souscrit à hauteur de 96 millions d'euros à l'augmentation de capital d'Edison d'un montant de 1,1 milliard d'euros, opération finalisée au mois de mai 2003 et qui s'inscrit dans le plan de refinancement de la société italienne.

#### Argentine

Deux plaintes ont été déposées par EDF au cours du premier semestre 2003 auprès de la Banque Mondiale et du Comité International de Règlement des Différents (CIRDI) pour rupture unilatérale du contrat de concession par les autorités argentines.

EDF a par ailleurs engagé un processus de restructuration des dettes financières de ses filiales avec les banques.

### **3 Secteurs géographiques et d'activité**

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par zone géographique en fonction de l'implantation des actifs est privilégiée, le risque "pays" l'emportant, à ce jour, sur le risque "activité" en raison de la stratégie de développement à l'international du Groupe et des différences de contextes économique, réglementaire et technique entre les différentes zones géographiques.

Les méthodes comptables sectorielles sont conformes aux méthodes comptables adoptées pour la préparation et la présentation des comptes dissociés.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation inter-secteurs et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix de marché.

### 3.1 Informations sectorielles par zones géographiques

La ventilation retenue par le Groupe EDF pour les zones géographiques est la suivante :

- «**France**» y compris EDF Trading ;
- «**Reste de l'Europe**» qui regroupe les filiales des branches «Europe continentale» et «Europe de l'Ouest, Méditerranée et Afrique» ;
- «**Amériques** » qui regroupe les filiales de la branche « Amériques»,
- «**Autres**» qui regroupe les filiales des branches «Asie – Pacifique», «Développement» et «Dalkia».

Cette ventilation est retenue pour la localisation des actifs et les lieux de livraison.

• **Au 30 juin 2003 :**

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Amériques	Autres	Eliminations	Consolidé
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>						
Chiffre d'affaires externe	14 842	6 404	898	1 045		23 189
Chiffre d'affaires inter-secteur	162	49		50	(261)	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>15 004</b>	<b>6 453</b>	<b>898</b>	<b>1 095</b>	<b>(261)</b>	<b>23 189</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 535</b>	<b>468</b>	<b>(464)</b>	<b>120</b>		<b>5 659</b>
<b>BILAN</b>						
Immobilisations incorporelles et corporelles	79 530	18 024	2 509	1 994		102 057
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	1 550	3	642		2 195
Autres actifs sectoriels (1)	19 213	7 648	1 329	1 726		29 916
Autres actifs non affectés						13 988
<b>Total Actif</b>	<b>98 743</b>	<b>27 222</b>	<b>3 841</b>	<b>4 362</b>		<b>148 156</b>
Passifs sectoriels (2)	76 328	8 290	1 068	1 611		87 297
Autres passifs non affectés						60 859
<b>Total Passif</b>	<b>76 328</b>	<b>8 290</b>	<b>1 068</b>	<b>1 611</b>		<b>148 156</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>						
Investissements corporels et incorporels	1 038	633	135	172		1 978
Dotations aux amortissements	(1 505)	(527)	(62)	(69)		(2 163)

(1) Les autres actifs sectoriels comprennent les écarts d'acquisition, les stocks, les clients et comptes rattachés, les autres débiteurs hormis les créances d'impôt exigible.

(2) Les passifs sectoriels comprennent les comptes spécifiques des concessions, les provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, les provisions pour déconstruction et dernier cœur, les provisions pour avantages du personnel, les provisions pour renouvellement des immobilisations en concession, les autres provisions pour risques et charges (hormis les provisions pour risques liés aux participations et les provisions pour risques fiscaux), les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les autres créditeurs (hormis la dette d'impôt exigible et les produits constatés d'avance).

## Comptes consolidés au 30.06.2003

### • Au 31 décembre 2002 (données pro forma) :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Amériques	Autres	Eliminations	Consolidé
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>						
Chiffre d'affaires externe	28 479	9 480	1 874	1 984		41 817
Chiffre d'affaires inter-secteur	380	109		35	(524)	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>28 859</b>	<b>9 589</b>	<b>1 874</b>	<b>2 019</b>	<b>(524)</b>	<b>41 817</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 047</b>	<b>723</b>	<b>141</b>	<b>236</b>		<b>5 147</b>
<b>BILAN</b>						
Immobilisations incorporelles et corporelles	80 480	18 084	2 801	1 841		103 206
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	1 639	3	658		2 300
Autres actifs sectoriels (1)	20 928	8 573	1 502	1 763		32 766
Autres actifs non affectés						12 613
<b>Total Actif</b>	<b>101 408</b>	<b>28 296</b>	<b>4 306</b>	<b>4 262</b>		<b>150 885</b>
Passifs sectoriels (2)	79 574	8 213	912	1 584		90 283
Autres passifs non affectés						60 602
<b>Total Passif</b>	<b>79 574</b>	<b>8 213</b>	<b>912</b>	<b>1 584</b>		<b>150 885</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>						
Investissements corporels et incorporels	3 091	1 790	646	353		5 880
Dotations aux amortissements	(4 255)	(822)	(200)	(122)		(5 399)

- (1) Les autres actifs sectoriels comprennent les écarts d'acquisition, les stocks, les clients et comptes rattachés, les autres débiteurs hormis les créances d'impôt exigible.
- (2) Les passifs sectoriels comprennent les comptes spécifiques des concessions, les provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, les provisions pour déconstruction et dernier cœur, les provisions pour avantages du personnel, les provisions pour renouvellement des immobilisations en concession, les autres provisions pour risques et charges (hormis les provisions pour risques liés aux participations et les provisions pour risques fiscaux), les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les autres créiteurs (hormis la dette d'impôt exigible et les produits constatés d'avance).

### 3.2 Autres informations par zones géographiques

- Produits provenant des ventes à des clients externes par zones géographiques sur la base de la localisation des clients :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Amériques	Autres	Consolidé
Au 31 décembre 2002 (données publiées)	27 270	18 837	1 933	319	48 359
Au 31 décembre 2002 (données pro forma)	26 555	13 083	1 933	246	41 817
Au 30 juin 2003	14 277	7 850	928	134	23 189

### 3.3 Informations par secteurs d'activités

Les activités du Groupe se déclinent comme suit :

- **Production - Commercialisation** : regroupent toutes les compétences et actifs nécessaires à la production d'énergie et à sa vente aux entreprises, aux collectivités locales, aux professionnels et aux résidents ;
- **Transport** : a pour objet d'exploiter, d'entretenir et de développer le réseau de transport d'électricité haute tension et très haute tension ;
- **Distribution** : assure la gestion du réseau public de transport basse et moyenne tension ;
- **Autres** : regroupent les services énergétiques (chauffage urbain, services thermiques,...) aux entreprises et aux collectivités ainsi que les nouveaux métiers qui ont notamment pour objet le développement de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (cogénération, éoliennes, panneaux solaires,...).

## Comptes consolidés au 30.06.2003

<i>(en millions d'euros)</i>	Production - Commercialisation	Distribution	Transport	Autres	Eliminations	Consolidé
<b>Au 31 décembre 2002</b> (données pro forma)						
Chiffre d'Affaires Externe	35 849	1 513	644	3 811		41 817
- dont France	27 049	582	554	294		28 479
- dont reste du Monde	8 800	931	90	3 517		13 338
Chiffre d'Affaires inter-secteurs	1 035	9 429	3 186		(13 650)	0
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>36 884</b>	<b>10 942</b>	<b>3 830</b>	<b>3 811</b>	<b>(13 650)</b>	<b>41 817</b>
Actifs sectoriels	61 189	48 208	12 501	14 132	(538)	135 492
Actifs non affectés						15 393
Investissements de l'exercice (corporels et incorporels)	1 389	2 943	631	917		5 880
<b>Au 30 juin 2003</b>						
Chiffre d'Affaires Externe	19 172	1 150	387	2 480		23 189
- dont France	14 006	388	315	133		14 842
- dont reste du Monde	5 166	762	72	2 347		8 347
Chiffre d'Affaires inter-secteurs	694	5 705	1 778		(8 177)	0
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>19 866</b>	<b>6 855</b>	<b>2 165</b>	<b>2 480</b>	<b>(8 177)</b>	<b>23 189</b>
Actifs sectoriels	59 281	47 326	12 623	13 610	(561)	132 279
Actifs non affectés						15 877
Investissements de l'exercice (corporels et incorporels)	477	1 044	183	274		1 978

## 4 Chiffre d'affaires

Les différentes composantes constituant le chiffre d'affaires sont les suivantes :

<i>( en millions d'euros)</i>	30.06.2003	31.12.2002 pro forma	31.12.2002
- Ventes d'énergie et de services liés à l'énergie	20 367	37 841	37 359
- Autres ventes de biens	1 015	937	937
- Autres ventes de services	1 633	2 825	2 825
- Trading	174	214	7 238
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>23 189</b>	<b>41 817</b>	<b>48 359</b>

## 5 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent essentiellement les indemnités à recevoir au titre de la compensation des charges de service public.

## 6 Dotations nettes aux provisions

Les différentes composantes constituant les dotations nettes aux provisions sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2003	31.12.2002 Pro forma	31.12.2002 Publié au format 2003
(Dotations) et Reprises de provisions pour risques et charges	2 156	164	141
(Dotations) et reprises aux provisions pour dépréciation des immobilisations	(528)	15	9
(Dotations) et reprises aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	(64)	(218)	(268)
<b>DOTATIONS ET REPRISES NETTES AUX PROVISIONS</b>	<b>1 564</b>	<b>(39)</b>	<b>(118)</b>

Les reprises de provisions comprennent la correction des provisions pour déconstruction, dernier cœur et autres provisions pour risques pour 2 465 millions d'euros suite au changement du plan d'amortissement des centrales nucléaires.

Les provisions pour dépréciation des immobilisations comprennent celles relatives à Light et constatées suite au test de dépréciation pour 534 millions d'euros (voir notes 11 et 12.2)

## 7 Frais financiers nets

Les différentes composantes constituant les frais financiers nets sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2003	31.12.2002 Pro forma	31.12.2002 Publié au format 2003
(Charges) nettes sur créances et dettes financières long terme (1)	(763)	(1 581)	(1 561)
Produits et (charges) des créances liées aux biens donnés en location-financement	(19)	(12)	(2)
Produits et (charges) sur actifs et passifs financiers court terme	4	(67)	(67)
Produits et (charges) sur cessions d'actifs financiers court terme	10	9	9
(Charges) financières immobilisées	0	0	71
<b>Frais financiers nets</b>	<b>(768)</b>	<b>(1 651)</b>	<b>(1 550)</b>

(1) dont EDF maison-mère : (362) millions d'euros, EDF Energy (117) millions d'euros, Light : (96) millions d'euros et EnBW (81) millions au 30 juin 2003.

## 8 Résultat de change

Les différentes composantes constituant le résultat de change sont les suivantes :

<i>( en millions d'euros )</i>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.2002 Pro forma</b>	<b>31.12.2002 Publié au format 2003</b>
Résultat de change réalisé	(31)	(55)	(55)
Résultat de change latent	142	(35)	(41)
<b>Résultat de change (1)</b>	<b>111</b>	<b>(90)</b>	<b>(96)</b>

(1) dont Argentine : 117 millions d'euros, Mexique : 59 millions d'euros, groupe Light (21) millions d'euros et Norte Fluminense (19) millions d'euros au 30 juin 2003

## 9 Autres produits et charges financiers

Les différentes composantes constituant les autres produits et charges financiers sont les suivantes :

<i>( en millions d'euros )</i>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.2002 Pro forma</b>	<b>31.12.2002 Publié au format 2003</b>
Produits financiers des participations	134	135	135
Résultat de cession d'immobilisations financières et d'entités consolidés	11	96	96
Produits et (charges) liés à l'actualisation des provisions à long terme (1)	(722)	(1 465)	(1 498)
(Dotations) et reprises aux provisions sur titres immobilisés	(217)	(493)	(223)
(Dotations) et reprises aux provisions sur autres immobilisations financières	(24)	(45)	(44)
(Dotations) et reprises aux provisions sur actifs financiers court terme	21	(42)	(312)
(Dotations) et reprises aux provisions pour risques et charges financiers (2)	(872)	(203)	(214)
Autres produits et (charges) financiers	83	291	291
<b>Autres produits et (charges) financiers</b>	<b>(1 586)</b>	<b>(1 726)</b>	<b>(1 769)</b>

(1) dont EDF maison-mère (619) millions d'euros et EnBW (92) millions d'euros au 30 juin 2003.

(2) dont principalement une provision pour risques sur les engagements de rachat d'actions IEB. Voir note 19.

## 10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt totale du Groupe s'établit à 1 878 millions d'euros, soit un taux d'impôt sur le résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition égal à 55%.

Les différences entre le taux en vigueur et le taux effectif s'expliquent par la non-déductibilité des provisions sur les engagements financiers et la non-reconnaissance des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables et aux dépréciations d'immobilisations de la Branche Amériques du Sud.

## 11 Ecarts d'acquisition

Les différentes composantes constituant les écarts d'acquisition sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.2002 pro forma</b>	<b>31.12.2002 publié au format 2003</b>
Valeur brute à l'ouverture	7 691	6 046	6 050
Cumul des amortissements et des provisions à l'ouverture	(943)	(440)	(440)
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>6 748</b>	<b>5 606</b>	<b>5 610</b>
Acquisitions	101	2 525	2 525
Cessions	(1)	28	28
Amortissements	(742)	(718)	(717)
Ecarts de conversion	(155)	(822)	(822)
Autres mouvements	(143)	129	125
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>5 808</b>	<b>6 748</b>	<b>6 749</b>
Cumul des amortissements et des provisions à la clôture	(1 720)	(943)	(942)
Valeur brute à la clôture	7 528	7 691	7 691

Les acquisitions ont été principalement réalisées par :

- EnBW sur ED et sur NWS ( rachat des minoritaires ) ,
- Dalkia International.

Des tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont été mis à jour pour les principales filiales pour lesquelles des plans à moyen terme révisés ont été approuvés au cours du semestre Pour les autres filiales (principalement EnBW), les tests de dépréciation seront mis à jour pour la clôture au 31 décembre 2003.

Les résultats des tests réalisés ont conduit à constater les dépréciations suivantes :

- sur Light, filiale brésilienne, une dépréciation totale de 830 millions d'euros imputée d'une part sur l'écart d'acquisition résiduel pour 296 millions d'euros et d'autre part, pour 534 millions d'euros sur les actifs corporels a été constatée. Dans un environnement économique difficile, la prise en compte d'hypothèses macro-économiques et de perspective moins favorable ont conduit en effet à constater une perte de valeur sans remettre en cause la continuité d'exploitation de la filiale ;
- sur Fenice, filiale italienne, une dépréciation de 175 millions d'euros résultant de la prise en compte de perspectives moins favorables du plan à moyen terme.

Les autres mouvements proviennent principalement des affectations du goodwill des sociétés détenues par EnBW pour (112) millions d'euros.

Les montants nets des écarts d'acquisitions se répartissent pour 4 827 millions d'euros pour les filiales européennes, 778 millions d'euros pour les filiales françaises et 203 millions pour les filiales sud-américaines.

## 12 Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles se répartit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.2002 pro forma</b>	<b>31.12.2002 publié</b>
Immobilisations du domaine propre	62 317	63 499	56 751
Immobilisations du domaine concédé	37 966	37 943	38 074
Immobilisations financées par location financement (1)	780	742	597
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>101 063</b>	<b>102 184</b>	<b>95 422</b>

(1) Effet de la capitalisation de l'ensemble des contrats de location financement à compter du 1er janvier 2003 : valeur nette, endettement.

EDF maison-mère a décidé le 17 septembre 2001 de mettre en œuvre un projet d'inventaire physique des biens immobilisés. Les travaux engagés se termineront dans le courant du second semestre 2003 et l'ensemble des résultats sera en conséquence enregistré en fin d'année.

## 12.1 Variation des immobilisations corporelles du domaine propre

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations Production nucléaire	Installations Production thermique	Installations de production hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels et outillages	Autres	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeurs brutes publiées au 31.12.2002</b>	1 454	12 856	48 081	6 909	1 541	34 668	8 437	2 554	3 663	120 163
Changements de méthode	0	0	(3 289)	(42)	0	(1 068)	(13)	0	(62)	(4 474)
<b>Valeurs brutes pro forma au 31.12.2002</b>	1 454	12 856	44 792	6 867	1 541	33 600	8 424	2 554	3 601	115 689
Allongement de durée de vie des centrales "30-40"			(1 212)							(1 212)
Autres mouvements	(99)	(4)	(131)	264	313	524	(435)	355	(161)	626
<b>Valeurs brutes au 30.06.2003</b>	1 355	12 852	43 449	7 131	1 854	34 124	7 989	2 909	3 440	115 103
<b>Amortissements publiés au 31.12.2002</b>	(71)	(5 909)	(32 691)	(4 918)	(1 066)	(12 299)	(4 663)	(1 791)	(4)	(63 412)
Changements de méthode	0	0	9 073	417	181	1 339	210	2	0	11 222
<b>Amortissements pro forma au 31.12.2002</b>	(71)	(5 909)	(23 618)	(4 501)	(885)	(10 960)	(4 453)	(1 789)	(4)	(52 190)
Allongement de durée de vie des centrales "30-40"			667							667
Autres mouvements	(12)	(168)	(68)	(68)	(99)	(684)	(12)	(132)	(20)	(1 263)
<b>Amortissements au 30.06.2003</b>	(83)	(6 077)	(23 019)	(4 569)	(984)	(11 644)	(4 465)	(1 921)	(24)	(52 786)
<b>Valeurs nettes publiées au 31.12.2002</b>	1 383	6 947	15 390	1 991	475	22 369	3 774	763	3 659	56 751
<b>Valeurs nettes pro forma au 31.12.2002</b>	1 383	6 947	21 174	2 366	656	22 640	3 971	765	3 597	63 499
<b>Valeurs nettes au 30.06.2003</b>	1 272	6 775	20 430	2 562	870	22 480	3 524	988	3 416	62 317

## 12.2 Variation des immobilisations corporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations Production thermique	Installations de production hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels et outillages	Autres, immobilisations en cours	Total
<b>Valeurs brutes publiées au 31.12.2002</b>	88	9 601	26	1 072	46 201	2 714	269	59 971
Changements de méthode		(8)			(42)	(108)	(6)	(164)
<b>Valeurs brutes pro forma au 31.12.2002</b>	88	9 593	26	1 072	46 159	2 606	263	59 807
<b>Valeurs brutes au 30.06.2003</b>	93	9 629	26	1 086	47 036	2 253	864	60 987
<b>Amortissements publiés au 31.12.2002</b>	(1)	(5 047)	(17)	(704)	(15 144)	(896)	(88)	(21 897)
Changements de méthode					16	17		33
<b>Amortissements pro forma au 31.12.2002</b>	(1)	(5 047)	(17)	(704)	(15 128)	(879)	(88)	(21 864)
<b>Amortissements au 30.06.2003 (1)</b>	(1)	(5 114)	(17)	(717)	(16 238)	(890)	(44)	(23 021)
<b>Valeurs nettes publiées au 31.12.2002</b>	87	4 554	9	368	31 057	1 818	181	38 074
<b>Valeurs nettes pro forma au 31.12.2002</b>	87	4 546	9	368	31 031	1 727	175	37 943
<b>Valeurs nettes au 30.06.2003</b>	92	4 515	9	369	30 798	1 363	820	37 966

(1) dont 534 millions d'euros au titre de Light (voir note 11).

## 13 Immobilisations financières

### 13.1 Variations des immobilisations financières

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres de participation	Autres titres immobilisés	TIAP	Autres immobilisations financières	Total Immobilisations Financières	Provisions	Immobilisations Financières Nettes
<b>31.12.2002 ( publié )</b>	3 415	398	3 167	2 180	9 160	(591)	8 569
Changements de présentation (1)	(1 860)	(231)	1 287	0	(804)	(329)	(1 133)
<b>31.12.2002 ( pro forma )</b>	1 555	167	4 454	2 180	8 356	(920)	7 436
Acquisitions	50	0	336	281	667	(292)	375
Cessions	(20)	(0)	(170)	(175)	(365)	49	(316)
Mouvements de périmètre	(33)	0	0	20	(13)	1	(12)
Ecart de conversion	(7)	(1)	0	(15)	(23)	1	(22)
Autres variations	118	2	47	(170)	(3)	(47)	(50)
<b>30.06.2003</b>	1 663	168	4 667	2 121	8 619	(1 208)	7 411

(1) dont (1 860) millions d'euros de titres Total Fina Elf reclassés en valeurs mobilières de placement, 1 287 millions d'euros de valeur brute et 329 millions d'euros de provisions relatifs aux actifs dédiés d'EDF maison-mère reclassés de valeurs mobilières de placement en TIAP.

## 13.2 Titres de participation

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Valeur comptable au 30.06.03</b>
AREVA	123
<b>Titres cotés</b>	<b>123</b>
Italenergia bis	590
<b>Titres non cotés</b>	<b>590</b>
Titres de participation inférieurs à 100 millions d'euros	950
<b>Titres de participation - valeur brute</b>	<b>1 663</b>
Provision sur titres Italenergia bis	(45)
Provisions sur autres Titres participation	(217)
<b>Titres de participation - valeur nette</b>	<b>1 401</b>

## 14 Actifs financiers à court terme

Les actifs financiers à court terme se répartissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.2002 pro forma</b>	<b>31.12.2002 Publié au format 2003</b>
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois) (1)	2 311	2 309	1 406
Autres actifs financiers à court terme (échéance > 3 mois)	266	134	134
<b>Actifs financiers à court terme</b>	<b>2 577</b>	<b>2 443</b>	<b>1 540</b>

- (1) dont 1 860 millions d'euros de titres Total Fina Elf reclassés en valeurs mobilières de placement et (958) millions d'euros d'actifs dédiés d'EDF maison-mère reclassés de valeurs mobilières de placement en TIAP au titre du pro forma 2002.

## 15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les montants suivants inscrits dans le bilan :

	30.06.2003	31.12.2002 pro forma	31.12.2002 Publié au format 2003
<i>(en millions d'euros)</i>			
Disponibilités	2 604	1 172	1 172
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	936	924	924
Comptes courants financiers	135	112	112
Autres actifs financiers à court terme (échéance < 3 mois)	22	30	30
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>3 697</b>	<b>2 238</b>	<b>2 238</b>

## 16 Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire

La variation des provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire se répartit comme suit au 30 juin 2003 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2002	Changement de Méthode	31.12.2002 Pro-forma	Augmentation	Diminutions		Autres Variations	30.06.2003
					Provisions Consommées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
Provisions pour retraitement du combustible nucléaire et pour déconstruction des installations nucléaires	10 671	0	10 671	553	(370)	0	(17)	10 837
Provisions pour évacuation et stockage	3 511	0	3 511	112	(38)	0	2	3 587
<b>Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire</b>	<b>14 182</b>	<b>0</b>	<b>14 182</b>	<b>665</b>	<b>(408)</b>	<b>0</b>	<b>(15)</b>	<b>14 424</b>

EDF et COGEMA se sont engagés dans un processus de négociation globale visant à définir :

- les conditions juridiques et financières d'un transfert à COGEMA des obligations financières actuelles d'EDF de participation au démantèlement du site de La Hague ; celles-ci pourraient comprendre les modalités d'un acquittement libératoire de cet engagement de long terme;
- les conditions économiques du futur contrat de retraitement des combustibles usés ;
- la participation financière d'EDF au titre de la reprise et du conditionnement des déchets du site de La Hague.

Les éléments tenant à la révision du devis de référence relatif au démantèlement de La Hague et à la fixation des quote-parts respectives du financement de ce démantèlement ont d'ores et déjà fait l'objet, fin juillet 2003, d'un relevé de positions communes accepté par les parties.

Compte-tenu du caractère global de cette négociation et de l'intention des parties de conclure les accords correspondants dans les mois qui viennent et, si possible en 2003, EDF a maintenu dans les comptes semestriels au 30 juin 2003 les modalités d'évaluation des provisions constituées au 31 décembre 2002.

## 17 Provisions pour déconstruction et dernier cœur

La variation des provisions pour déconstruction se répartit comme suit au 30 juin 2003 :

	31.12.2002	Effet Allongement durée de vie des centrales nucléaires (1)	Augmentation	Diminutions		Autres Variations	30.06.2003
				Provisions Consommées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
<i>(en millions d'euros)</i>							
Provisions pour déconstruction des centrales nucléaires et autres	12 355	(2 261)	261	(59)	-	0	10 296
Provisions pour dépréciation du dernier cœur	2 182	(550)	41	-	(46)	3	1 630
<b>Provisions pour déconstruction et dernier cœur</b>	<b>14 537</b>	<b>(2 811)</b>	<b>302</b>	<b>(59)</b>	<b>(46)</b>	<b>3</b>	<b>11 926</b>

(1) Voir paragraphe 1.3.3 « Changement d'estimation »

## 18 Provisions pour avantages du personnel

La variation des provisions pour avantages du personnel se répartit comme suit au 30 juin 2003 :

	31.12.2002	Changement de Méthode	31.12.2002 Pro-forma	Augmentation	Diminutions		Autres Variations	30.06.2003
					Provisions Consommées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Provisions pour avantage du personnel postérieurs à l'emploi	1 887	0	1 887	71	(40)	(0)	51	1 969
Provisions autres avantages à LT du personnel	263	0	263	44	(62)	(1)	5	249
<b>Provisions pour avantages du personnel</b>	<b>2 150</b>	<b>0</b>	<b>2 150</b>	<b>115</b>	<b>(102)</b>	<b>(1)</b>	<b>56</b>	<b>2 218</b>

## 19 Autres provisions pour risques et charges

La variation des autres provisions pour risques et charges se répartit comme suit au 30 juin 2003 :

	31.12.2002	Changement de méthode et de présentation	31.12.2002 Pro-forma	Effet Allongement durée de vie des centrales nucléaires	Augmentation	Diminutions		Autres Variations	30.06.2003
						Provisions Consommées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
<i>(en millions d'euros)</i>									
Provisions risques liés aux participations	114		114		855	(3)	-		966
Provisions pour risques fiscaux	63		63		28	(44)	-	9	56
Autres provisions pour risques	1 982		1 982	(222)	132	(179)	(1)	3	1 715
Provisions pour maintien du potentiel hydraulique	1 503	(1 503)	0		0	-	-	-	0
Provisions pour restructuration	106	-	106		1	(15)	(0)	(6)	86
Autres provisions pour charges	2 902	(1 299)	1 603		255	(142)	(57)	(263)	1 396
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>6 670</b>	<b>(2 802)</b>	<b>3 868</b>	<b>(222)</b>	<b>1 271</b>	<b>(383)</b>	<b>(58)</b>	<b>(257)</b>	<b>4 219</b>

L'augmentation des provisions pour risques liés aux participations provient de la provision pour risques comptabilisée sur la période au titre des engagements d'achat de titres IEB pris par EDF envers les autres actionnaires d'IEB.

Une mise à jour de l'évaluation des titres détenus dans IEB et des engagements financiers directs et indirects pris par EDF dans IEB et EDISON a été effectuée.

Plusieurs éléments nouveaux ont été pris en compte dans cette évaluation :

- la disponibilité des business-plans d'Edison et de sa filiale Edipower qui ont été approuvés par les directions des deux sociétés dans le courant du premier semestre et dont les perspectives de réalisation ont été retenues dans une optique de prudence ;
- la prise en compte d'hypothèses révisées concernant différents paramètres entrant dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs ;
- les conséquences dilutives de la conversion des bons de souscription d'actions émis lors de l'augmentation de capital réalisée sur le marché.

Sur cette base, une provision pour dépréciation des titres IEB de 45 millions d'euros et une provision pour risques sur les engagements de rachat d'actions de 855 millions d'euros ont été comptabilisées au 30 juin 2003.

## 20 Emprunts et dettes financières

### 20.1 Variations des emprunts et dettes financières

	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières (1)	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>31 décembre 2002 (publié au format 2003)</b>	<b>13 771</b>	<b>5 411</b>	<b>9 843</b>	<b>20</b>	<b>498</b>	<b>29 542</b>
<b>31 décembre 2002 changements pro forma</b>	<b>(226)</b>		<b>2 088</b>	<b>139</b>		<b>2 002</b>
<b>31 décembre 2002 pro forma</b>	<b>13 545</b>	<b>5 411</b>	<b>11 931</b>	<b>159</b>	<b>498</b>	<b>31 544</b>
Augmentations	1 579	2 815	1 079	90	153	5 716
Diminutions	(692)	(2 795)	(2 185)	(10)	(201)	(5 883)
Mouvements de périmètre	156	56	21			233
Ecart de conversion	(286)	(58)	(450)	2		(792)
Autres	54	(231)	164	2	7	(4)
<b>30 juin 2003</b>	<b>14 356</b>	<b>5 198</b>	<b>10 560</b>	<b>243</b>	<b>457</b>	<b>30 814</b>

(1) les autres dettes financières se composent principalement de billets de trésorerie et de la trésorerie reçue au titre de la cession de créances commerciales futures.

Les dettes des filiales et participations s'élèvent à 15,1 milliards d'euros ; elles sont principalement constituées des dettes du groupe EDF Energy (5,3 milliards d'euros), d'EnBW (3,9 milliards d'euros) et du groupe Light (1,3 milliards d'euros).

**20.2 Endettement financier net**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.03</b>	<b>31.12.02 Pro forma</b>	<b>31.12.02 Publié au format 2003</b>
Dettes financières	30 814	31 544	29 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 697	2 238	2 238
Actifs financiers à court terme	2 577	2 443	1 540
<b>Endettement financier net</b>	<b>24 540</b>	<b>26 863</b>	<b>25 764</b>

Evolution de l'endettement financier net :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Endettement financier net au 31.12.2002 (données pro forma)</b>	<b>26 863</b>
<b>Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>5 724</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	1 276
Frais financiers nets décaissés	(645)
Impôts sur le résultat payés	(2 060)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 295</b>
Acquisitions d'immobilisations, net des cessions	(2 167)
Incidence des variations de périmètre	(428)
Autres opérations avec les actionnaires	(222)
Ecart de conversion	763
Autres variations	82
<b>Diminution / (Augmentation) de l'endettement financier net</b>	<b>2 323</b>
<b>Endettement financier net au 30.06.2003</b>	<b>24 540</b>

**21 Engagements hors bilan**

Depuis le 31/12/2002, les variations significatives afférentes aux engagements hors bilan sont les suivantes :

- **Avals, cautions et autres garanties donnés**

Le montant de la garantie d'EDF relative à l'emprunt obligataire coupon zéro (échéance 2007) au profit d'IEB Finance est valorisé à 1 035 millions d'euros au 30 juin 2003.

• **Achats de titres et garanties sous-jacentes**

- consentis par EDF maison mère :

Le montant de l'engagement souscrit par EDF vis à vis des autres actionnaires d'IEB, qui pourraient conduire EDF à acquérir tout ou partie des actions d'IEB représentant jusqu'à 82% du capital, est inchangé au 30 juin 2003 et s'établit à 3 736 millions d'euros. Une provision pour risques d'un montant de 855 millions d'euros a néanmoins été comptabilisée au 30 juin 2003.

L'engagement d'EDF de souscrire directement à l'augmentation de capital d'Edison à hauteur de sa quote-part dans IEB (106,7 millions d'euros) au cas où Edison devrait renoncer au placement sur le marché, est désormais caduc.

Dans l'hypothèse où l'exercice des options de vente accordées par EDF aux différents actionnaires d'IEB conduirait à détenir le contrôle indirect d'Edison, EDF pourrait se trouver en situation de devoir effectuer une OPA sur les titres Edison. Aucun effet n'a été pris en compte.

La concrétisation de cette obligation reste cependant conditionnée à la fois à la levée de la loi 301 rétablissant les droits de vote d'EDF et à l'absence d'exercice par FIAT, dans une certaine limite, de ses droits de préemption.

Les comptes consolidés résumés d'IEB au 30 juin 2003, établis selon les principes italiens, sont les suivants :

<b>ACTIF</b>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.02</b>	<b>PASSIF</b>	<b>30.06.2003</b>	<b>31.12.02</b>
Immobilisations	11 016	12 581	Capitaux propres	2 342	2 404
Actifs circulants	5 389	5 460	Interêts minoritaires	2 825	2 053
Trésorerie	395	511	Dettes	11 633	14 095
	<b>16 800</b>	<b>18 552</b>		<b>16 800</b>	<b>18 552</b>

	<b>30.06.03</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>6 mois</b>
Production vendue	3 273
Resultat exploitation	240
Résultat financier	(282)
Résultat exceptionnel	426
Résultat avant impôts	384
Impôt sur les résultats	(345)
Interêts minoritaires	(101)
<b>Résultat net</b>	<b>(62)</b>

- consentis par EDF International:

Dans le cadre du pacte d'actionnaire, EDF International a garanti à OEW un dividende minimum de 100 millions de deutsche mark par an à compter de la distribution des résultats de l'exercice 1999 et

---

ce sur une période de 5 ans. En cas de distribution supérieure à 1,6 DEM par action, OEW est tenu de verser à EDF International la différence au-delà de 100 millions de DEM. Dans le cas où les dividendes perçus par OEW seraient inférieurs à 100 millions de DEM par an, EDF International s'est engagée à verser la différence, prélevée sur ses propres dividendes reçus d'EnBW puis sur ses fonds propres.

Le montant de cet engagement est estimé à 51 millions d'euros au 30 juin 2003.

Les autres engagements pris par EDF International n'ont pas fait l'objet de variations significatives.

- consentis par EnBW :

Les engagements pour l'achat des titres Stadtwerke Düsseldorf sont de 291 millions d'euros au 30 juin 2003. Par ailleurs, EnBW n'a plus d'engagement relatif aux titres ED Group, ceux-ci ayant été acquis au cours de l'année, mais a pris d'autres engagements à hauteur de 183 millions d'euros.

- **Garanties données sur contrats**

Les contrats déficitaires qui représentaient un montant global de 2 960 millions d'euros au 31 décembre 2002 ont fait l'objet de provisions pour risques actualisées et ne sont, par conséquent, plus comptabilisés en hors bilan.

EDF a également garanti la bonne exécution de contrats rachetés par EDF Trading (contrats d'achat, de vente et de capacités de transport de gaz). Au 30 juin 2003, sur la base de la valeur de marché, le montant de ces contrats est estimé à 197 millions d'euros.

- **Engagements sur marchés en cours**

Les engagements sur marchés en cours de la Délégation aux combustibles d'EDF passent de 4 373 millions d'euros à 3 730 millions d'euros au 30 juin 2003.

- **Engagement hors bilan reçus**

Aucune variation significative n'est à noter au cours du premier semestre 2003.

## **22 Evènements postérieurs à la clôture**

EDF a signé le 14 août un accord pour la cession de sa participation dans le groupe suédois Grange AB (36,3 %) à Sydcraft, filiale du groupe allemand Eon.

EDF détient la totalité du capital de sa filiale de négoce EDF Trading du fait de l'achat au courtier en énergie et matières premières Louis Dreyfus de sa participation de 12 %.

EDF a annoncé la cession de 22,2 % du capital qu'elle détenait dans la CNR à Electrabel, filiale de Suez. Cette cession est soumise à l'approbation de la Commission européenne.

EDF et EnBW ont acquis 35 % supplémentaires de capital de la compagnie polonaise d'électricité de Rybnik.

## 23 Evolutions de périmètre

### 23.1 Evolutions de périmètre du premier semestre 2003

Les variations significatives de périmètre intervenues au cours du premier semestre 2003 sont les entrées en périmètre de consolidation de deux sociétés détenues à 100% par EDF INTERNATIONAL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 :

- ✓ HISPAELEC,
- ✓ EDF ENERGIA ITALIA,

dont l'activité est la commercialisation d'énergie.

#### **EDF ENERGY GROUP**

EDF ENERGY GROUP est la nouvelle dénomination sociale de LONDON ELECTRICITY GROUP à compter du 30 juin 2003.

Les sociétés Padco et Metronet, acquises via l'intégration de Seaboard dans les comptes du sous-groupe London Electricity Group en 2002, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Ces deux entités étaient consolidées par mise en équivalence en 2002. Le pourcentage de détention du groupe London Electricity dans ces deux sociétés est de 50% pour Padco et de 20% pour Metronet.

#### **EnBW**

Les variations proviennent de :

- ✓ L'acquisition de 77% de la société KWL (ED Group), consolidée par intégration globale au sein du palier EnBW à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Ses activités sont la production hydraulique, la distribution, l'achat et la revente d'énergie en Suisse ;
- ✓ L'acquisition du solde des actions NWS ;
- ✓ L'acquisition du solde des actions Salamander ;
- ✓ L'acquisition du solde des actions TAE.

#### **TIRU**

TIRU a acquis deux sociétés de traitement de déchets (incinération) CIDEM et CYDEL, détenues à 100% et consolidées par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

### 23.2 Evolutions de périmètre de l'exercice 2002

#### EUROPE

##### London Electricity

Les comptes de London Electricity intègrent les sociétés suivantes :  
EPN et la totalité de 24seven depuis janvier 2002  
Seaboard depuis juillet 2002

**EnBW**

Le pourcentage de consolidation du Groupe est passé de 35,38% à 45,75%.

Par ailleurs les comptes d'EnBW intègrent les sociétés suivantes :

- EnAlpin en intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 ;
- Hidroelectrica del Cantabrico en intégration proportionnelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002 ;
- ZEAG in intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002 ;
- GVS en intégration globale au 31 décembre 2002 ;
- Stadtwerke Düsseldorf mise en équivalence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le pourcentage d'intérêt dans NWS est passé de 32% à 99%. Tesion a été cédée le 31 août 2002.

**AMERIQUES****LIGHT**

EDF a augmenté sa participation dans Light pour atteindre 88%, et en assure le contrôle exclusif, en contrepartie de quoi, EDF a cédé ses intérêts dans Light-Gas, Metropolitana et Light Telecom. Depuis, EDF a procédé à une augmentation de capital qui porte sa participation à près de 95%.

**24 Cours des devises**

Les cours utilisés au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 sont les suivants (devises /euros):

Devise	Cours de clôture 30.06.2003	Cours moyen 1 <sup>er</sup> sem. 2003	Cours de clôture 31.12.02	Cours moyen 2002
Franc suisse (CHF)	0,643335	0,668720	0,688500	0,682100
Dollar américain (USD)	0,875120	0,906480	0,953600	1,051400
Forint hongrois (HUF)	0,003751	0,004020	0,004200	0,004100
Couronne suédoise (SEK)	0,108122	0,108910	0,109300	0,109500
Peso argentin (ARP)	0,311245	0,301560	0,282100	0,320900
Peso mexicain (MXP)	0,083070	0,084410	0,091200	0,107600
Real brésilien (BRL)	0,304173	0,281040	0,269400	0,347600
Yuan chinois (CNY)	0,105189	0,109500	0,115200	0,127000
Livre sterling (GBP)	1,442585	1,461280	1,537300	1,587800
Zloty polonais (PLZ)	0,223339	0,233390	0,248700	0,258000

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003

**Electricité de France**

22-30, avenue de Wagram  
75008 Paris

Deloitte Touche Tohmatsu

Ernst & Young Audit

Mazars & Guérard

Deloitte Touche Tohmatsu  
185, av. Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine  
S.A au capital de 1 266 944 euros  
R.C.S Nanterre 377 876 164

Ernst & Young Audit  
4, rue Auber  
Cedex 75009 Paris  
SA. au capital de 3 044 200 euros  
R.C.S. Paris B 344 366 315

Mazars & Guérard  
125, rue de Montreuil  
75011 Paris  
S.A. au capital de 4 162 350 euros  
R.C.S. Paris B 784 824 153

Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris et de Versailles

## **Electricité de France**

22-30, avenue de Wagram  
75008 Paris

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003**

En notre qualité de Commissaires aux comptes d'Électricité de France, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés d'Électricité de France, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes :

L'évaluation des provisions liées à la production nucléaire, telle que décrite en notes 1.22, 16 et 17 de l'annexe, est sensible aux hypothèses retenues en termes de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers de décaissements, ainsi qu'à l'issue des négociations en cours avec Cogema. La modification de certains de ces paramètres pourrait conduire à une révision significative des montants provisionnés.

Comme indiqué en note 12 de l'annexe, EDF a engagé au cours de l'exercice précédent l'inventaire physique des immobilisations de l'EPIC, qui devrait être finalisé au cours du second semestre 2003. Les incidences de cet inventaire sont en cours d'évaluation et seront prises en compte dans les états financiers au 31 décembre 2003.

L'observation pour incertitude sur l'évaluation des titres et des engagements financiers d'Italenergia Bis (IEB) / Edison, formulée dans notre rapport sur les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, n'est pas maintenue compte tenu des provisions comptabilisées au 30 juin 2003.

Par ailleurs, nous formulons des réserves sur les points suivants :

Les comptes intermédiaires consolidés sont publiés pour la première fois au 30 juin 2003. Ils ne comprennent pas d'information comparative, historique et pro forma, au titre du premier semestre 2002.

Le personnel actif et inactif d'EDF en France bénéficie du régime spécial de retraite des Industries Électriques et Gazières ainsi que d'autres avantages. Les engagements d'EDF à ce titre ne font l'objet ni d'une provision au bilan, ni d'une information chiffrée dans l'annexe. Ces engagements représentent, sur la base du système actuel, un passif latent dont le montant est largement supérieur aux capitaux propres du groupe. Comme expliqué dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, l'évaluation de ces engagements devrait être fortement modifiée par la réforme envisagée du financement du régime spécial des Industries Électriques et Gazières.

Sur la base de notre examen limité et sous ces réserves, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe :

- la note 1.3 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant, en particulier, de l'application anticipée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 du règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, ainsi que les changements d'estimation liés à l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires,
- les notes 1.13, 11 et 19 de l'annexe qui décrivent les modalités de mise à jour des évaluations des écarts d'acquisition, des autres actifs immobilisés et des engagements financiers liés aux participations, ainsi que leur sensibilité aux hypothèses retenues.

Le 2 octobre 2003

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

Philippe VASSOR

Amadou RAIMI

Ernst & Young Audit

Patrick GOUNELLE

Claire NOURRY

Mazars & Guerard

Jean-Louis LEBRUN

Guy ISIMAT-MIRIN